

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

BULLETIN DU PRIEURÉ SAINT-JEAN



2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE

Tel. : 01.30.33.58.07 - fax : 01.34.97.83.74 - mail : 78p.manteslajolie@fsspx.fr



SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012 N° 129

Le devoir d'état

En cette période de rentrée, chacun reprend ses activités coutumières, et retrouve la monotonie du devoir quotidien. Reprenons généreusement ce doux joug de notre devoir d'état qui est la Voie Royale de notre sanctification personnelle. Le devoir d'état est l'expression de la volonté présente de Dieu sur nous.

Quel est ce devoir d'état ? Comme son nom l'indique, il embrasse les devoirs attachés à notre état, état qui varie selon l'âge et selon le rang où la Divine Providence nous a placés. Autre est le devoir d'un enfant, autre celui d'un jeune étudiant, autre celui d'un père de famille ou d'un prêtre.

Le devoir d'état est en priorité celui de notre état de vie, de la vocation à laquelle nous avons été appelés. C'est dans la réalisation de celle-ci que nous nous sanctifions et que nous y trouvons la Grâce de Dieu. Elle ne nous est pas donnée pour autre chose. Il est bon, de temps en temps, de faire un sincère examen de conscience à ce sujet. A celle-ci se rattache, bien entendu, l'accomplissement de l'activité, du travail de chacun, qu'il soit professionnel ou celui de la tenue d'une maison.



Le devoir d'état a une place prépondérante dans notre vie chrétienne s'il est accompli par amour de Dieu et généreusement en acceptant les pénitences qui lui sont inhérentes. Sœur Lucie de Fatima, dans une lettre qu'elle adressait à l'évêque de Gurza en 1943, révèle une des grâces intérieures dont elle a été favorisée. Notre Seigneur Jésus-Christ lui apprend ce qu'Il attend d'elle et de nous. Il ne désire pas de grandes pénitences, des austérités extraordinaires, mais, que nous soyons fidèles à notre devoir d'état.

D'ailleurs, Saint Pie X répétait souvent ce conseil : « Faites votre devoir et tout ira bien. »

L'accomplissement de notre devoir quotidien est l'assurance d'une bonne conscience et source de joie spirituelle. Les bienfaits

que l'âme en retire sont nombreux, et elle évite bien des dangers.

L'âme fidèle qui s'astreint à bien réaliser ses obligations du moment s'impose une discipline qui est nécessaire à l'affermissement de sa volonté. Le devoir d'état accompli même dans ses petits détails offre à la volonté le cadre bénéfique de la vertu. Il lui demande, en effet, des efforts renouvelés qui l'aident à grandir

et à se fortifier. Bien des vertus chrétiennes, ces vitalités de l'âme trouvent alors occasion de s'exercer et ainsi d'exister.

Le chrétien qui y est fidèle et sait que chaque heure, chaque minute est précieuse aux yeux de Notre Seigneur fuit alors tous les périls de l'oisiveté. Il sait s'organiser, prévoir ses activités et ses tâches, mettre les bonnes priorités dans ce qu'il a à faire. L'ordre règne alors dans ses journées. Il trouve un auxiliaire inappréciable dans un emploi du temps pour rendre fécondes les heures que Dieu lui donne.

Certes, le devoir d'état ne flatte pas toujours notre sensibilité qui y trouve peu de goût. Il est austère, répétitif, composé de mille choses rébarbatives qui sont à recommencer chaque jour, souvent rien de bien attrayant à la nature. L'humble dévouement d'une maîtresse de maison ou d'une mère de famille reste souvent caché et ignoré.

Oui, le devoir d'état comporte une dimension de pénitence et d'oubli de soi-même. C'est dans le programme de notre sanctification. Il requiert humilité et persévérance dans l'effort quotidien que Dieu seul voit et saura récompenser.

Mais, aux yeux de Dieu, il a grande valeur s'il est accompli dans un esprit d'offrande de nous-mêmes. Saint Jean Chrysostome nous exhorte : « C'est que le Seigneur considère non la valeur des

dons, mais la générosité du cœur. Par le cœur les plus petites choses deviennent grandes ; comme aussi les plus grandes deviennent bien petites, quand elles partent d'un sentiment étroit et gêné. » (*Homélie XLII sur la Genèse*)

La grâce de Dieu nous est donnée pour le moment présent ; elle se trouve donc dans notre devoir de l'instant présent et non ailleurs ; ainsi, l'âme qui s'efforce d'y être fidèle, se mettant en accord avec la volonté présente de Notre Seigneur Jésus-Christ y rencontre sa Grâce. Le devoir de chaque instant revêt alors une grande valeur comme nous le rappelle Saint Jean Chrysostome : « Ne négligeons pas les choses même réputées les moins importantes ; car elles aussi proviennent de la grâce de l'Esprit. Or, la grâce de l'Esprit n'est jamais ni petite ni méprisable ; elle est, au contraire, pleine de grandeur, toujours admirable et digne de la libéralité de celui qui la donne. » (*1^{ère} homélie au Peuple d'Antioche § 1*)

Venant d'arriver à Mantes-la-Jolie, je découvre le Prieuré et ses nombreux dévouements qui lui permettent de vivre ; et, je vous en remercie vivement, conscient de l'effort que cela représente à chacun. Mais, plus nombreux seront ceux qui collaboreront d'une manière ou d'une autre, moins sera grande la tâche, et sans gêner l'accomplissement du devoir de tous.

Abbé Vincent Callier +



A l'occasion du départ de Messieurs les Abbés France et Bernhard, tous les membres et tous les fidèles du prieuré remercient leurs deux pasteurs d'âmes pour le zèle dont ils ont fait preuve au sein des chapelles de Mantes, Conflans et Pontoise durant ces deux années. En plus de son lourd apostolat de prieur, Monsieur l'Abbé France a lancé, en 2010, la Milice de Marie sur Mantes qui, avec le dynamisme de ses membres, réalise

un merveilleux travail. Monsieur l'Abbé Bernhard, quant à lui, a principalement sillonné les routes des Yvelines et du Val d'Oise, afin d'apporter Jésus-Hostie aux malades, mais aussi toute sa chaleur sacerdotale qui lui est propre.

A ces remerciements nous associons nos prières, pour Monsieur l'Abbé France dans son nouveau et très lourd ministère dans la cité phocéenne, et tout particulièrement pour Monsieur l'Abbé Bernhard, gravement malade, qui est actuellement au séminaire de Zaitzkofen en Allemagne afin de se faire soigner. N'hésitons pas à lui manifester notre charité et notre soutien en lui écrivant. (Priesterseminar Herz-Jesu, Zaitzkofen, 84069 Schierling).

Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur l'Abbé Vincent Callier, notre nouveau prieur, bien connu des fidèles de Conflans et Pontoise, précédemment au séminaire de Flavigny et Monsieur l'Abbé Paolo Arzuaga, professeur à l'école de Camblain. Nous les assurons de nos prières et de notre dévouement dans leur apostolat.



Le mutisme doctrinal n'est pas la réponse à « l'apostasie silencieuse »

Comme l'annonçait le communiqué de la Maison générale de la Fraternité Saint-Pie X, du 14 juillet 2012, les membres du Chapitre général ont adressé à Rome une déclaration commune. Elle est rendue publique aujourd'hui.

Lors de l'entretien paru dans *DICI*, le 16 juillet, Mgr Bernard Fellay indiquait que ce document était « l'occasion de préciser la feuille de route (de la Fraternité Saint-Pie X) en insistant sur la conservation de (son) identité, seul moyen efficace pour aider l'Eglise à restaurer la Chrétienté ». « Car, ajoutait-il, le mutisme doctrinal n'est pas la réponse à cette 'apostasie silencieuse' que même Jean-Paul II constatait, en 2003. »



Déclaration du Chapitre général de la Fraternité Saint-Pie X

A la fin du Chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, réunis auprès du tombeau de son fondateur vénéré, Mgr Marcel Lefebvre, et unis à son Supérieur général, nous les participants, évêques, supérieurs et anciens de cette Fraternité, tenons à faire monter vers le ciel nos actions de grâce les plus vives pour les quarante-deux ans de protection divine si merveilleuse sur notre œuvre au milieu d'une Eglise en pleine crise et d'un monde qui s'éloigne de jour en jour de Dieu et de sa loi.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous les membres de cette Fraternité, prêtres, frères, sœurs, tertiaires, aux communautés religieuses amies ainsi qu'aux chers fidèles pour leur dévouement quotidien et leurs ferventes prières à l'occasion de ce Chapitre qui a connu des échanges francs et un travail très fructueux. Tous les sacrifices, toutes les peines acceptées avec générosité ont certainement contribué à surmonter les difficultés que la Fraternité a rencontrées ces derniers temps. Nous avons retrouvé notre union profonde en sa mission

essentielle : garder et défendre la foi catholique, former de bons prêtres et œuvrer à la restauration de la chrétienté. Nous avons défini et approuvé des conditions nécessaires pour une éventuelle normalisation canonique. Il a été établi que, dans ce cas, un chapitre extraordinaire délibératif serait convoqué auparavant. Mais n'oublions jamais que la sanctification des âmes commence toujours en nous-mêmes. Elle est l'œuvre d'une foi vivifiée et opérante par la charité selon la parole de Saint Paul : « Car nous n'avons pas de puissance contre la vérité ; nous n'en avons que pour la vérité » (*II Cor., XIII, 8*) et encore : « Le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle... afin qu'elle soit sainte et immaculée » (*cf. Eph. V, 25 s.*)

Le Chapitre estime que le premier devoir de la Fraternité dans le service qu'elle entend rendre à l'Eglise est celui de continuer, avec l'aide de Dieu, à professer la foi catholique dans toute sa pureté et intégrité, avec une détermination proportionnée aux attaques que cette même foi ne cesse de subir aujourd'hui.

C'est pourquoi il nous semble opportun de réaffirmer notre foi dans l'Eglise catholique et romaine, seule Eglise fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut ni de possibilité de trouver les moyens qui y mènent ; dans sa constitution monarchique, voulue par Notre Seigneur, qui fait que le pouvoir suprême de gouvernement sur toute l'Eglise revient au pape seul, vicaire du Christ sur terre ; dans la royauté universelle de Notre Seigneur Jésus-Christ, créateur de l'ordre naturel et surnaturel, auquel tout homme et toute société doit se soumettre.

Pour toutes les nouveautés du Concile Vatican II qui restent entachées d'erreurs et pour les réformes qui en sont issues, la Fraternité ne peut que continuer à s'en tenir aux affirmations et enseignements du Magistère constant de l'Eglise ; elle trouve son guide dans ce Magistère ininterrompu qui, par son acte d'enseignement, transmet le dépôt révélé en parfaite harmonie avec tout ce que l'Eglise entière a toujours cru, en tout lieu.

Egalement la Fraternité trouve son guide dans la Tradition constante de l'Eglise qui transmet et transmettra jusqu'à la fin des temps l'ensemble des enseignements nécessaires au maintien de la foi et au salut, en attendant qu'un débat ouvert et sérieux, visant à un retour des autorités ecclésiastiques à la Tradition, soit rendu possible.

Nous nous unissons aux autres chrétiens persécutés dans les différents pays du monde qui souffrent pour la foi catholique, et très souvent jusqu'au martyre. Leur sang versé en union avec la Victime de nos autels est le gage du renouveau de l'Eglise *in capite et membris*, selon ce vieil adage « *sanguis martyrum semen christianorum* ».

« Enfin nous nous tournons vers la Vierge Marie, elle aussi jalouse des privilèges de son divin Fils, jalouse de sa Gloire, de son Règne sur la terre comme au Ciel. Combien de fois elle est intervenue pour la défense, même armée, de la Chrétienté contre les ennemis du règne de Notre Seigneur ! Nous la supplions d'intervenir aujourd'hui pour chasser les ennemis de l'intérieur qui tentent de détruire l'Eglise plus radicalement que les ennemis de l'extérieur. Qu'elle daigne garder dans l'intégrité de la foi, dans l'amour de l'Eglise, dans la dévotion au successeur de Pierre, tous les membres de la Fraternité Saint-Pie X et tous les prêtres et fidèles qui œuvrent dans les mêmes sentiments, afin qu'elle nous garde et nous préserve tant du schisme que de l'hérésie.

Que saint Michel Archange nous communique son zèle pour la gloire de Dieu et sa force pour combattre le démon.

Que saint Pie X nous fasse part de sa sagesse, de sa science et de sa sainteté pour discerner le vrai du faux et le bien du mal, dans ces temps de confusion et de mensonge. » (Mgr Marcel Lefebvre, Albano, 19 octobre 1983).

Ecône, le 14 juillet 2012

Entretien avec Mgr Fellay à l'issue du Chapitre général de la Fraternité Saint-Pie X - 16 juillet 2012

DICI : Comment s'est déroulé le Chapitre général ? Dans quelle atmosphère ?

Mgr Fellay : Dans une atmosphère assez chaude, parce que le mois de juillet est particulièrement torride en Valais ! Mais dans une atmosphère très appliquée, sur le fond, car les membres du Chapitre ont pu échanger en toute liberté, comme il convient dans une telle réunion de travail.

DICI : Les relations avec Rome ont-elles été traitées ? N'y avait-il pas de questions interdites ? Les dissensions qui se sont manifestées au sein de la FSSPX, ces derniers temps, ont-elles pu être apaisées ?

Mgr Fellay : Cela fait beaucoup de questions ! Au sujet de Rome, nous sommes vraiment allés au fond des choses, et tous les capitulants ont pu prendre

connaissance du dossier complet. Rien n'a été mis de côté, il n'y a pas de tabou entre nous. Je me devais d'exposer précisément l'ensemble des documents échangés avec le Vatican, ce qui avait été rendu difficile par le climat délétère de ces derniers mois. Cet exposé a permis une discussion franche qui a éclairé les doutes et dissipé les incompréhensions. Cela a favorisé la paix et l'unité des cœurs, et c'est très réjouissant.



DICI : Comment voyez-vous les relations avec Rome après ce chapitre ?

Mgr Fellay : Toutes les ambiguïtés ont été levées chez nous. Nous ferons très prochainement parvenir à Rome la position du Chapitre qui nous a donné l'occasion de préciser notre feuille de route en insistant sur la conservation de notre identité, seul moyen efficace pour aider l'Eglise à restaurer la Chrétienté. Car, comme je vous l'ai dit récemment, « si nous voulons faire fructifier le trésor de la Tradition pour le bien des âmes, nous devons parler et agir » (voir entretien du 8 juin 2012, dans DICI n°256). Nous ne pouvons garder le silence devant la perte de la foi généralisée, ni devant la chute vertigineuse des vocations et de la pratique religieuse. Nous ne pouvons nous taire devant « l'apostasie silencieuse » et ses causes. Car le mutisme doctrinal n'est pas la réponse à cette 'apostasie silencieuse' que même Jean-Paul II constatait, en 2003.

Dans cette démarche, nous entendons nous inspirer non seulement de la fermeté doctrinale de Mgr Lefebvre, mais aussi de sa charité pastorale. L'Eglise a toujours considéré que le meilleur témoignage en faveur de la vérité était donné par l'union des premiers chrétiens dans la prière et la charité. Ils ne faisaient « qu'un seul cœur et qu'une seule âme », nous disent les Actes des Apôtres (4, 32). Le bulletin de liaison interne de la Fraternité Saint-Pie X s'intitule *Cor unum*, c'est un idéal commun, un mot

d'ordre pour tous. Aussi nous nous séparons avec force de tous ceux qui ont voulu profiter de la situation pour semer la zizanie, en opposant les membres de la Fraternité les uns aux autres. Cet esprit-là ne vient pas de Dieu.

DICI : Que vous inspire la nomination de Mgr Ludwig Müller à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ?

Mgr Fellay : L'ancien évêque de Ratisbonne, où se trouve notre séminaire de Zaitzkofen, ne nous apprécie pas, ce n'est un secret pour personne. Après l'acte courageux de Benoît XVI en notre faveur en 2009, il n'avait guère paru vouloir collaborer dans le même sens, et nous traitait comme des parias ! C'est lui qui déclarait alors que notre séminaire devrait être fermé et que nos étudiants devraient aller dans les séminaires de leur région d'origine, avant d'affirmer sans détour : « Les quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X doivent tous démissionner » ! (voir entretien dans Zeit Online du 8 mai 2009).

Mais plus important et plus inquiétant pour nous est le rôle qu'il va devoir assumer à la tête de la Congrégation de la Foi qui doit défendre la foi, dont la mission propre est de combattre les erreurs doctrinales et les hérésies. Car plusieurs textes de Mgr Müller sur la transsubstantiation véritable du pain et du vin au Corps et au Sang du Christ, sur le dogme de la virginité de Marie, sur la nécessité pour les non-catholiques d'une conversion à l'Eglise catholique... sont plus que discutables ! Sans aucun doute, ils auraient fait autrefois l'objet d'une intervention de la part du Saint-Office dont est issue la Congrégation de la Foi qu'il préside aujourd'hui.

DICI : Comment se présente l'avenir de la Fraternité Saint-Pie X ? Dans son combat pour la Tradition de l'Eglise, est-elle toujours sur une ligne de crête ?

Mgr Fellay : Plus que jamais nous devons effectivement garder cette ligne de crête fixée par notre vénéré fondateur. C'est une ligne difficile à tenir, mais absolument vitale pour l'Eglise et le trésor de sa Tradition. Nous sommes catholiques, nous reconnaissons le pape et les évêques, mais devons avant tout conserver inaltérée la foi, source de la grâce du Bon Dieu. Il faut par conséquent éviter tout ce qui pourrait la mettre en danger, sans pourtant nous substituer à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Loin de nous l'idée de constituer une Eglise parallèle, exerçant un magistère parallèle !

Mgr Lefebvre a très bien expliqué cela, il y a plus de trente ans : il n'a voulu que transmettre ce qu'il avait reçu de l'Eglise bimillénaire. Et c'est tout ce que nous voulons à sa suite, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions aider efficacement à « restaurer toutes choses dans le Christ ». Ce n'est pas nous qui rompons avec Rome, la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Pour autant il serait irréaliste de nier l'influence moderniste et libérale qui s'exerce dans l'Eglise depuis le concile Vatican II et les réformes qui en sont issues. En un mot, nous gardons la foi dans la primauté du Pontife romain et dans l'Eglise fondée sur Pierre, mais nous refusons tout ce qui contribue à l'« autodestruction de l'Eglise », reconnue par Paul VI lui-même, dès 1968. Daigne Notre-Dame, Mère de l'Eglise, hâter le jour de son authentique restauration !

(Source : DICI n°258)

Avant-propos du livre « Jésus de Nazareth » de Benoît XVI

(...)

*Ce fut pour moi un motif supplémentaire de joie de voir que ce livre ait en quelque sorte gagné un frère œcuménique avec l'œuvre volumineuse Jésus (2008) du théologien protestant Joachim Ringleben, parue entre-temps. Celui qui lit les deux livres remarquera, d'une part, la grande différence dans la manière de penser et dans les formulations théologiques déterminantes par lesquelles s'exprime concrètement la provenance confessionnelle diverse des deux auteurs. Mais, d'autre part, la profonde unité au niveau de la compréhension essentielle de la personne de Jésus et de son message s'y trouve en même temps manifestée. **C'est la même foi** qui agit, même à partir d'approches théologiques différentes ; une rencontre se produit avec le même Seigneur Jésus. J'espère que ces deux livres, dans leur diversité et dans leurs accords essentiels, pourront constituer un témoignage œcuménique qui, à l'heure actuelle et à sa manière, sera utile à la mission commune fondamentale des chrétiens.*

(...)

Rome, 25 avril 2010, en la fête de saint Marc.
Joseph Ratzinger - Benoît XVI

Au sujet des récentes nominations de Benoît XVI District d'Italie - 3 juillet 2012

Le Pape vient de nommer Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi Mgr **Gerhard Ludwig Müller**. L'évêque de Ratisbonne, 64 ans, originaire de Mayence, est un défenseur des thèses progressistes, contre lesquelles, nous dit-on, le Pape s'efforcerait de lutter.

Une telle nomination à un poste aussi important qui fait suite à celle intervenue il y a quelques jours de l'évêque anglais Mgr [Arthur] **Roche** comme Secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements (tristement célèbre pour son aversion envers la Messe traditionnelle malgré le Motu proprio *Summorum Pontificum*), manifeste un choix clair du Saint-Père qui ne peut être interprété comme une volonté de promouvoir la Tradition dans l'Eglise.

Ainsi, dans le cas de Mgr Müller, celui-ci a professé les hérésies suivantes :

Contre la Virginité de la Très Sainte Vierge Marie

Dans son livre *Dogmatique catholique : étude et pratique de la théologie*, Mgr Müller nie le dogme de la virginité de Marie. Selon lui, la virginité ne concerne pas les « caractéristiques physiologiques du processus naturel de la naissance de Jésus (tels que la non-ouverture du col, l'absence de déchirure de l'hymen ou l'absence de douleurs de l'enfantement), mais l'influx salvifique et rédempteur de la grâce du Christ dans la nature humaine ».

Contre le dogme de la Transsubstantiation

Dans son livre *La Messe, source de la vie chrétienne*, il écrit : « Corps et sang du Christ ne signifient pas les parties physiques de l'homme Jésus présent sur la terre ou dans son corps glorieux, [...] Corps et sang signifient plutôt une présence du Christ à travers le signe du pain et du vin. Mgr Müller explique ainsi la transsubstantiation : « L'essence du pain et du vin doit être définie dans un sens anthropologique. Le caractère naturel de ces dons [pain et vin] comme fruits de la terre et du travail des hommes, comme produits naturels et culturels, symbolise la nourriture et la restauration des personnes et de la communauté humaine dans le

signe d'un repas commun [...]. L'être naturel du pain et du vin est transformé par Dieu dans le sens que cet être montre et réalise la communion salvifique ».

Les protestants font partie de l'Eglise

Au cours d'un discours en l'honneur de l'évêque luthérien Johannes Friedrich, Mgr Müller a affirmé le 11 octobre 2011 : « Le baptême est le caractère fondamental qui nous unit sacramentellement au Christ aux yeux du monde dans une seule Eglise visible. Nous, chrétiens, catholiques et protestants, sommes donc déjà unis dans ce que nous appelons l'Eglise visible. Au sens strict, il n'y a pas plusieurs Eglises qui existeraient les unes à côté des autres, mais il existe des divisions, des ruptures à l'intérieur d'un peuple unique et d'une unique maison de Dieu ».

Etude du District d'Italie du 3 juillet



Analyse de l'abbé Gaudron, prêtre de la FSSPX, à propos du positionnement de Mgr Gerhard Ludwig Müller 5 juillet 2012

*Mgr Gerhard Ludwig Müller, ancien évêque de Ratisbonne, en Allemagne, vient d'être nommé préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi par le pape Benoît XVI. M. l'abbé Matthias Gaudron, un prêtre de la FSSPX, spécialiste de la théologie dogmatique et auteur du livre *Catéchisme de la crise dans l'Eglise*, a récemment publié quelques remarques sur le site de la FSSPX du district d'Allemagne concernant certaines déclarations faites par Mgr Müller dans le passé. L'abbé Gaudron conclut son commentaire par une demande à Son Excellence...*

L'Eglise a toujours considéré que l'une de ses tâches les plus importantes était de garder fidèlement le dépôt de la Foi que lui a confié le Christ et les Apôtres, et de le défendre contre les erreurs afin de le transmettre exactement aux générations à venir. Par conséquent, à juste titre, la fonction du Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi est l'une des plus hautes dans l'Eglise.

C'est donc avec stupéfaction que la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en Allemagne a appris la nomination à ce poste de l'évêque de Ratisbonne, **Mgr Gerhard Ludwig Müller**. La FSSPX se demande quelle aptitude pour cette fonction a pu être trouvée dans un homme qui s'est manifesté en de nombreuses reprises contre la doctrine catholique, à la fois dans ses écrits et ses discours publics.

On doit mentionner les points suivants :

Mgr Müller nie dans son livre *Die Messe : Quelle christlichen Lebens* [La Messe : Source de la vie chrétienne] la véritable transformation du pain et du vin au Corps et au Sang du Christ. Le pain et le vin demeurent, selon lui, ce qu'ils sont, mais ils deviennent des outils pour intégrer les fidèles dans la communauté vivante avec le Père et le Fils. Cela ressemble à l'enseignement calviniste, selon laquelle le pain et le vin ne sont pas transformés, mais deviennent des outils de la grâce. [1]

Contrairement à la doctrine catholique, selon laquelle la transformation des oblats a lieu quand sont prononcées les paroles de la consécration, « Ceci est mon corps ... Ceci est le calice de mon sang » [2], Mgr Müller affirme que la question du moment de la transformation « n'a pas de sens ». [3]

Mgr Müller nie dans son livre *Dogmatik* [un ouvrage de référence pour le Dogme aujourd'hui en Allemagne] le dogme de la virginité de Marie lors de l'accouchement [4], et, par conséquent, l'enseignement selon lequel Marie a donné naissance à son fils sans que son intégrité physique en soit violée. [5]

Dans un éloge à l'évêque protestant, le Professeur Johannes Friedrich, Mgr Müller déclara le 11 Octobre 2011 :

« Les chrétiens qui ne sont en pleine communion avec l'Eglise catholique quant à la doctrine, les moyens de salut et l'épiscopat apostolique, sont cependant justifiés eux aussi par la foi et le baptême, et ils sont entièrement (!) incorporés / intégrés à l'Eglise de Dieu, étant le Corps du Christ. »

Ceci contredit la tradition catholique intégrale et spécialement l'enseignement de Pie XII dans *Mystici Corporis*.

Contre la doctrine catholique de la nécessité d'une conversion à l'Eglise catholique, comme encore proclamée dans l'enseignement de Vatican II [6], Mgr Müller, dans le même discours, qualifie comme étant « erroné » ce qu'ils appellent « l'œcuménisme de retour ».

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X lance un appel pressant à Mgr Müller pour qu'il commente ces déclarations controversées, ou qu'il les corrige.

Ce n'est pas une aversion personnelle qui motive cette attitude de la Fraternité, mais seulement le désir d'une proclamation inaltérée de la doctrine.

Comme Mgr Müller n'a pas caché, dans le passé, son attitude négative envers la Fraternité, elle ne perçoit pas au premier abord cette nomination comme un signe positif de préparation pour la discussion de sa reconnaissance canonique.

Néanmoins, elle espère que le nouveau préfet - au vu des discussions dans l'Eglise universelle - puisse arriver à une attitude plus positive envers la FSSPX.

*Abbé Matthias Gaudron,
in pius.info du 5 juillet 2012*

Notes

- [1] En réalité, le corps et le sang du Christ ne signifient pas les éléments matériels de la personne humaine de Jésus durant sa vie ou dans sa forme corporelle transfigurée. Ici, corps et sang signifient la présence du Christ dans les signes du moyen [du] pain et [du] vin. Nous avons ... « maintenant une communauté avec Jésus-Christ, moyennant le manger et le boire du pain et du vin. Même dans la sphère purement personnelle de l'homme, quelque chose comme une lettre peut représenter l'amitié entre des personnes et, c'est-à-dire, montrer et incarner la sympathie de l'expéditeur pour celui qui la reçoit. Ainsi seulement le pain et le vin deviennent "des symboles de sa présence salvifique" ». (*Die Messe : Quelle Christlichen Lebens*, Augsburg: St. Ulrich Verlag : 2002, p 139).
- [2] *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1375, n. 1377.
- [3] *Die Messe : Quelle Christlichen Lebens*, p. 142.
- [4] *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 499, n. 510.
- [5] « Il ne s'agit pas tant de certaines propriétés physiologiques dans le processus naturel de la naissance (comme le canal de la naissance qui n'a pas été ouvert, l'hymen qui n'a pas été brisée, ou l'absence de douleurs de l'enfantement), mais de l'influence curatrice et salvatrice de la grâce du Sauveur sur la nature humaine, qui avait été blessée par le péché originel il ne s'agit tant de détails somatiques physiologiquement et empiriquement vérifiables. » (*Katholische Dogmatik für Studium und Praxis*, Freiburg 52003, p. 498) En fait, la doctrine traditionnelle est précisément concernée par de tels détails physiologiques.
- [6] « Quiconque, donc, sachant que l'Eglise catholique a été rendue nécessaire par le Christ, refuserait d'entrer ou de demeurer en elle, n'a pas pu être sauvé. » (*Lumen Gentium*, 14)

Pour que le mutisme doctrinal ne soit pas la réponse à « l'apostasie silencieuse »

« Les laïcs sont incompetents pour juger de certaines choses religieuses : NON »



Dom Guéranger a écrit avec force qu'en certaines circonstances les laïcs pouvaient et devaient juger et choisir et non pas prendre leur bien là où ils le peuvent. « Le Jour de Noël 428, l'archevêque de Constantinople Nestorius profitant du concours im-

mense des fidèles assemblés pour fêter l'enfantement de la Vierge-mère, laissait tomber du haut de la chaire épiscopale cette parole de blasphème : "Marie n'a point enfanté Dieu ; son fils n'était qu'un homme, instrument de la divinité". Un frémissement d'horreur parcourut à ces mots la multitude ; interprète de l'indignation générale, le scolastique Eusèbe, simple laïc, se leva du milieu de la foule et protesta contre l'impiété. Bientôt, une protestation plus explicite fut rédigée au nom des membres de cette Eglise désolée, et répandue en de nombreux exemplaires, déclarant anathème à quiconque oserait dire : "Autre est le Fils unique du Père, autre celui de la Vierge Marie". Attitude généreuse, qui fut alors la sauvegarde de Byzance, et lui valut l'éloge des conciles et des papes ! Quand le pasteur se change en loup, c'est au trou-

peau à se défendre tout d'abord. Régulièrement sans doute la doctrine descend des évêques au peuple fidèle, et les sujets, dans l'ordre de la foi, n'ont point à juger leurs chefs. Mais il est dans le trésor de la Révélation des points essentiels, dont tout chrétien, par le fait même de son titre de chrétien, a la connaissance nécessaire et la garde obligée. Le principe ne change pas, qu'il s'agisse de croyance ou de conduite, de morale ou de dogme. Les trahisons pareilles à celle de Nestorius sont rares dans l'Eglise ; mais il peut arriver que des pasteurs restent silencieux, pour une cause ou pour une autre, en certaines circonstances où la religion même serait engagée. Les vrais fidèles sont les hommes qui puisent dans leur seul baptême, en de telles conjonctures, l'inspiration d'une ligne de conduite ; non les pusillanimes qui, sous le prétexte spécieux de la soumission aux pouvoirs établis, attendent pour courir à l'ennemi, ou s'opposer à ses entreprises, un programme qui n'est pas nécessaire et qu'on ne doit point leur donner. » (*Année liturgique, Dom Guéranger, à la fête de Saint Cyrille d'Alexandrie, 9 février*)

On peut aussi citer le pape Léon XIII :

« Mais quand les circonstances en font une nécessité, ce ne sont pas seulement les chefs qui doivent défendre l'intégrité de la foi, mais chacun est tenu de manifester à autrui sa foi, soit pour instruire et encourager les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des incroyants. » (*Léon XIII, Sapientiae christianae, PIN n°262-268*)

Doctrines

De l'existence de Dieu

Pour traiter de l'existence de Dieu, nous ne partons pas, cette fois-ci, de la *Petite somme théologique de Saint Thomas d'Aquin*, selon le R.P. Lebrethon. Nous vous donnons, tout simplement, le commentaire du R.P. Dragon de la question 37 du catéchisme de Saint Pie X.

A la question n° 37 : « Que signifie *Unité de Dieu* ? », et sa réponse « *Unité de Dieu* signifie qu'il y a un seul Dieu. »

Le R.P. Dragon commente :

I. Nous savons que Dieu existe parce que c'est ce que nous disent :

1. La Révélation divine. - Dans la Sainte Ecriture, qui est la parole révélée de Dieu, nous lisons qu'avant le péché originel, Dieu descendait souvent parler avec nos premiers ancêtres. Après la première faute de l'homme, Dieu s'est encore manifesté pour prononcer la sentence de condamnation et annoncer la promesse du Rédempteur à venir ; puis il s'est manifesté à Caïn pour lui reprocher son fratricide ; il s'est souvent manifesté aux patriarches Abraham, Isaac, Jacob, aux prophètes ainsi qu'aux nombreux autres justes de l'Ancien

Testament. Dans le Nouveau Testament, Dieu s'est spécialement manifesté dans l'Incarnation. Dans chaque passage des Livres Saints, nous lisons les manifestations sensibles de Dieu. S'il se manifeste, c'est qu'il existe.

2. Notre raison qui arrive à connaître l'existence de Dieu par maintes voies et arguments, dont voici les principaux :

A. La voie ou l'argument de causalité.

En remontant depuis les effets jusqu'à leurs causes, nous arrivons à découvrir la Cause première de toutes les choses, qui est Dieu.

L'argument de causalité peut se diviser dans les arguments suivants :

a. Argument du mouvement. - Le mouvement est, pour une chose, le passage de la puissance à l'acte dans le but d'acquiescer une perfection qu'elle ne possède pas encore. Le passage ou mouvement peut être local (d'un lieu à un autre : par exemple, le mouvement du train Turin-Rome) ou bien peut indiquer un changement ou une mutation qui fait passer de la pure possibilité ou puissance à un acte ou état différent du précédent. La graine qui se développe passe de la pure possibilité d'être une plante à l'acte ou état de plante ; l'esprit de l'enfant, quand il acquiesce de nouvelles connaissances, passe de la puissance ou capacité de connaître à la connaissance en acte.

Mais ce qui se meut localement ou de la puissance à l'acte ne peut pas se mouvoir par soi-même. Comment la locomotive peut-elle se mettre en mouvement toute seule, sans le machiniste et la force motrice ? Comment l'enfant peut-il apprendre sans son intelligence et quelqu'un qui guide et forme son intelligence ? Tout ce qui se meut est donc mû par un moteur. Mais le moteur également est mû à son tour. La force motrice est mue ou produite par la source, l'esprit par la force intellectuelle ou lumière de la raison. Nous ne pouvons toutefois remonter à l'infini dans la série des moteurs et des choses mues, mais devons nous arrêter à **un Moteur premier** qui n'est pas mû par d'autres. Ce Moteur immobile, c'est Dieu.

b. Argument des causes efficientes. - Tous les êtres vivants, à titre d'exemple, procèdent d'autres vivants. La plante provient de la graine et la graine de la plante, et ainsi de suite. Les enfants procèdent de leurs parents, ceux-ci de leurs grands-parents, les grands-parents des arrière-grands-parents, ceux-ci des aïeux (bisaïeux, trisaïeux, etc.). Nous ne pouvons toutefois remonter en arrière à l'infini, mais nous devons nous arrêter à **une Cause première** dont procèdent tous les êtres et qui ne procède pas d'une autre cause efficiente. Cette Cause première, c'est Dieu.

c. Argument des êtres contingents. - Est contingent ce

qui passe, ce qui a un commencement dans le temps, comme le brin d'herbe qui germe de la graine, les montagnes qui sont formées par les éruptions volcaniques et les sédimentations de la mer, les astres du firmament par la matière informe et incandescente. Mais ce qui a un commencement finit également, comme le brin d'herbe qui sèche au grand soleil, les montagnes qui ont été rabotées et aplanies au cours des millénaires après les érosions par l'eau et par l'air, les étoiles qui, de l'état d'astres de lumière blanche, passent à l'état d'étoiles de lumière jaune, puis rouge, et pour finir, s'éteignent, après avoir brillé pendant des milliards d'années.

Tout ce qui a eu un commencement a aussi une fin. Tout comme il fut un temps où cela n'existait pas et ensuite, dans un avenir plus ou moins lointain, cela n'existera plus, de même, cela n'existe pas nécessairement, mais représente le produit d'autres êtres contingents. Nous ne pouvons toutefois remonter à l'infini dans la série des êtres contingents. Nous devons nous arrêter à **un Être nécessaire** qui a toujours existé et qui existera toujours. Cet Être, c'est Dieu.



d. Argument des différents degrés de perfection. - Pourquoi disons-nous que le jour est plus beau que la nuit, le soleil plus utile que la lune, que la maman est meilleure que la personne de service ? Pourquoi ces « plus » et ces « moins » dans les perfections de la beauté, de l'utilité, de la bonté ? Est plus beau, plus utile, meilleur ce qui s'approche davantage de ce qui est plus beau, plus utile, meilleur que tout, qui est comme le modèle de la beauté, de l'utilité, de la bonté. Nous disons, par exemple, que la photographie de la maman avec son enfant est plus ou moins belle selon qu'elle ressemble plus ou moins à son modèle, c'est-à-dire à la maman et à son enfant. Nous disons ainsi que les êtres créés sont plus ou moins beaux, bons, sages, puissants

selon qu'ils ressemblent plus ou moins au **Modèle suprême**, qui est la Beauté, la Bonté, la Sagesse, la Puissance infinie. Ce Modèle infini de toutes les perfections, c'est Dieu, perfection infinie.

e. Argument de l'ordre des choses. - Nous admirons l'ordre merveilleux du mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil, qui apparaît d'abord à son levant, puis à son zénith, et enfin au crépuscule. L'ordre qui apparaît dans le créé est merveilleux, du mouvement des astres au développement de la vie dans les plantes, dans les animaux, dans les êtres humains, à l'activité de la pensée humaine et angélique, tout est réglé par des lois admirables et précises. Qui a institué dans la nature ces lois et l'ordre qui en est l'effet ? Dieu.

« Si partout où je vois de l'ordre, dit Mgr Frayssinous, si, à la vue d'une famille bien réglée, d'une ville bien policée, d'une armée bien disciplinée, d'un édifice bien régulier dans toutes ses parties, l'idée d'un agent doué d'intelligence et de raison se réveille en moi, malgré moi, il faut bien, pour suivre les règles de l'analogie et de l'expérience la plus constante, qu'à la vue de l'ordre admirable de la nature je m'élève jusqu'à une intelligence suprême dont il soit l'ouvrage. Je vois une aiguille faire le tour d'un cercle tracé sous mes yeux et marquer exactement les heures qui divisent le jour, et je demande quelle est la cause d'un mouvement si régulier : vous me répondez qu'il est le résultat d'un mécanisme (lui se dérobe à mes yeux, j'y consens) ; mais ne faut-il pas remonter à un ouvrier intelligent qui ait mis en jeu et en action les ressorts divers de cette machine ? Je vois une armée exécuter avec précision les évolutions les plus savantes et les plus difficiles ; j'en demande la cause, et l'on me répond que ce que j'admire est le résultat des règles de la tactique et du long exercice du soldat, j'y consens encore ; mais cela me dispense-t-il de recourir à un ordonnateur qui commande et règle tous ces mouvements ? S'il faut une intelligence pour composer une sphère artificielle qui représente les mouvements célestes, nous ne concevons pas qu'il n'ait pas fallu une intelligence pour disposer les sphères réelles qui roulent dans les cieux.

B. Arguments psychologiques. - Ce ne sont pas seulement les lois qui sont en dehors de nous qui manifestent Dieu, mais aussi celles qui sont en nous.



a. Argument du premier intelligible, de la Vérité première, source de toute vérité. - Les idées que nous avons des choses particulières et changeantes sont universelles et immuables. L'idée que j'ai du triangle s'applique à tous les triangles qui peuvent être fabriqués ou conçus et demeure même s'il ne devait plus y avoir aucun triangle. L'idée d'être humain est applicable à tous les individus qui sont composés d'une âme raisonnable et d'un corps humain.

D'où les idées tiennent-elles leur universalité et leur immuabilité ? Non des choses qu'elles expriment, parce qu'elles sont particulières ; ni non plus de nous-mêmes, qui sommes des individus, mais de l'Être éternel et universel qui a créé notre esprit et les choses qu'il connaît. Le fondement de nos idées universelles, qui reflètent la vérité, ne peut être que Celui qui est éternel, nécessaire, universel : Dieu.

b. Argument eudémologique ou du premier désirable. - Il y a en chaque être humain le besoin et le désir irrésistible d'être parfaitement heureux. Mais ce bonheur ne peut être trouvé en aucun être créé, qui est limité dans le temps et dans ses perfections, changeant et éphémère. Il doit y avoir **un souverain Bien**, absolument parfait, qui a introduit ce besoin en nous et qui est capable de le satisfaire. Ce souverain Bien, c'est Dieu.

c. Argument du devoir. - Il y a en nous une loi constante, universelle, qui nous ordonne de faire le bien et de fuir le mal, qui nous indique quel est ce bien et quel est ce mal, qui nous fait éprouver le remords lorsque nous agissons ou pensons mal et la satisfaction la plus intime et la plus pure lorsque nous faisons le bien. Cette loi, ce n'est pas nous qui nous la sommes donnée. Il doit y avoir **un Législateur** qui a joint à la nature de notre moi cette exigence que nulle créature ne peut donner ni abolir. Ce Législateur suprême de notre nature, c'est Dieu.

Le juge Fabien fit apporter un brasier, commanda au martyr Tiburce de sacrifier aux dieux en jetant de l'encens sur les braises et le menaça : « Sacrifie à nos dieux, autrement je te ferai marcher pieds nus sur ces charbons ardents ! » Tiburce fit le signe de la Croix, enleva ses chaussures, commença à marcher sur les charbons sans se brûler et dit : « Sache que le Dieu des chrétiens est le seul Dieu ; celui qui a créé le monde. Par sa puissance, ces charbons me sont des fleurs ! » Le tyran, fou de rage, le fit décapiter.

d. Argument moral ou du consentement universel. - La plupart des êtres humains, de tous temps et en tous lieux, a toujours admis et cru que Dieu existe. Or il n'est pas possible que tous les hommes se trompent sur un objet d'une telle importance. Par conséquent, Dieu existe nécessairement.

II. Unité de Dieu signifie qu'il n'y a qu'un seul Dieu

La Révélation et la raison nous disent que Dieu existe, qu'il est unique et qu'il n'y en a donc pas d'autres comme lui, et qu'il n'est pas divisé ni divisible en parties. Dans le Symbole d'Athanase, notre foi s'exprime ainsi : « *Il n'y a pas trois dieux, mais un seul Dieu.* » Comment pourraient exister d'autres dieux, c'est-à-dire d'autres êtres infinis ? Ils ne se distingueraient pas l'un de l'autre, et par l'infinité de leurs perfections, ils seraient identiques, c'est-à-dire un seul... Dieu est absolument simple et ne peut être ni divisé ni multiplié. Par conséquent, Il est un et unique.

Un gentilhomme demanda un jour à un tailleur de pierres qui travaillait dans les montagnes, loin de tous : « — Comment peux-tu vivre si seul ? — Je ne me suis jamais senti seul, répondit l'ouvrier. Dieu m'est toujours présent. — Et comment t'es-tu habitué à vivre dans une telle familiarité avec Dieu ? — D'abord ma mère, puis d'autres gens de bien m'ont parlé de Dieu... Mon catéchisme est tout ce qui m'entoure, parce qu'en chaque chose je vois Dieu. — Tu vois Dieu ? demande le gentilhomme ébahi. — Si je le vois ! Je le vois comme un ciel sans limites, semé d'étoiles ; comme une mer qui n'a pas de rives, dont émergent des terres et des îles innombrables ; je le vois comme un géant qui charge sur ses épaules montagnes, mers, soleils, mondes sans en éprouver le poids ; je le vois comme un œil infini qui embrasse toutes les créatures ; comme une main démesurée qui nous soutient tous ; comme un cœur qui palpète dans toutes ses œuvres, des plus grandes aux plus petites ! » (Lamartine, Le tailleur de pierres de Saint-Point).

Le magistère de l'Église a défini cette vérité, que l'existence de Dieu peut être connue par la création, au concile Vatican I, dans sa constitution « de Fide ».

La Révélation : Le fait de la Révélation surnaturelle

La même sainte Église, notre Mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la

raison humaine à partir des choses créées, car, « depuis la création du monde, ce qu'il y a d'invisible se laisse voir à l'intelligence grâce à ses œuvres » (Rm 1,20*). Toutefois, il a plu à sa sagesse et à sa bonté de se révéler lui-même au genre humain ainsi que les décrets éternels de sa volonté par une autre voie, surnaturelle celle-là : « Après avoir à maintes reprises et sous maintes formes parlé jadis à nos Pères par les prophètes, Dieu, tout récemment, nous a parlé par le Fils. » (He 1,1.)

Deux ordres de connaissances

L'Église catholique a toujours tenu et tient encore qu'il existe deux ordres de connaissance, distincts non seulement par leur principe, mais aussi par leur objet. Par leur principe, puisque dans l'un c'est par la raison naturelle et dans l'autre par la foi divine que nous connaissons. Par leur objet, parce que, outre les vérités que la raison naturelle peut atteindre, nous sont proposés à croire les mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus s'ils ne sont divinement révélés.

C'est pourquoi l'Apôtre, qui témoigne que Dieu a été connu des gentils « par ses œuvres » (Rm 1,20*), lorsqu'il parle de la grâce et de la vérité qui nous viennent de Jésus-Christ (Jn 1,17), déclare : « Nous prêchons la sagesse de Dieu dans le mystère, une sagesse cachée que Dieu a prédestinée avant tous les siècles pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce siècle n'a connue... Dieu nous l'a révélée par son esprit, car l'esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. » (1.Co 2,7 s.) « Et le Fils unique lui-même rend grâces au Père d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux petits. » (Mt 11,25)

* **St Paul aux Romains 1/18-22** « *En effet, la colère de Dieu éclate du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui, par leur injustice, retiennent la vérité captive ; car ce qui se peut connaître de Dieu, est manifeste parmi eux : Dieu le leur a manifesté. En effet ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces ; mais ils sont devenus vains dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence s'est enveloppé de ténèbres. Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous ; et ils ont échangé la majesté du Dieu incorruptible pour des images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles. »*



INTENTIONS DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

Septembre : le retour à l'Église de ceux qui l'ont quittée.

Octobre : la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Novembre : les âmes du purgatoire.

Prieuré Saint-Jean

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE

Tel. : 01. 30. 33. 58. 07 - fax : 01. 34. 97. 83. 74 - mail : 78p.manteslajolie@fsspx.fr

HORAIRES HABITUELS DES MESSES

Lieux	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jouy	10 h. 30						
Mantes	8 h. 30	7 h. 20 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾ 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾	18 h. 30	18 h. 30	7 h. 20 11 h. 30
Goussonville		7 h. 20 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	11 h. 15 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	

⁽¹⁾ En période scolaire : 6h50 ; vacances : 7h15.

⁽²⁾ Sauf pendant les vacances.

- Chapelet** : au prieuré, lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19h10.
Salut du Saint-Sacrement : au prieuré, jeudi à 19h10.
Confessions : - à Jouy, le dimanche, de 10h00 à 10h25.
- au prieuré, le samedi, de 11h00 à 11h25,
le dimanche, de 8h00 à 8h25.

Catéchisme pour adultes :

Groupe I - M. l'abbé Jaquemet : deux jeudis par mois à 20h00.

Groupe II - M. l'abbé Callier : un lundi par mois à 20h30.

Vatican II, 50 ans, un triste anniversaire : Histoire et divers aspects ignorés de ce Concile.

Le premier cours se tiendra au prieuré le lundi 24 septembre : *Préhistoire de Vatican II.*

Dates à retenir

Septembre

vendredi 7 (1^{er} vendredi du mois) : Adoration nocturne du vendredi (19h00) au samedi (7h10), suivie de la Messe à 7h20.

lundi 10 : Rentrée à l'école Notre-Dame de la Sablonnière à Goussonville.

mardi 11, à 17h00 : Rentrée du Catéchisme.

Jeudi 20, de 10h30 à 18h30 : Journée d'Adoration aux intentions de l'Eglise et de la Fraternité :

1. Victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise.
2. La conversion de Rome et des évêques.
3. L'éveil de nombreuses vocations.

lundi 24, à 20h30 : Catéchisme pour adultes.

vendredi 28 : Repas paroissial de bienvenue au Prieuré de Mantes.

Octobre

samedi 6 : Pèlerinage à Lisieux.

les 13 et 14 : 12^{èmes} Journées de la Tradition à Villepreux, sous la présidence de Mgr Alfonso de Galarreta.

rassemblement des œuvres catholiques (nombreux stands),
Messe pontificale le dimanche, à 10h30.

Cette année, a été confiée au Prieuré l'organisation des jeux. Tous ceux qui souhaitent participer à l'organisation de ce stand, peuvent s'adresser au Prieuré. Nous acceptons toutes les bonnes volontés et toutes les suggestions.

dimanche 21 : Quête pour les Missions.

du 27 au 29 : Pèlerinage International du Christ-Roi à Lourdes organisé par la Fraternité Saint-Pie X.

Novembre

vendredi 2, à 19h00 au prieuré : Messe chantée des défunts.

Nos joies :

Baptêmes : Grégoire Biskup, le 4 août 2012.
Héloïse Rjoualec, le 11 août 2012.
Joseph Levrault, le 25 août 2012.

Mariages : Matthieu Jodeau et Véronique d'André, le 13 juillet 2012.
Patrick Flament et Béatrice Buchet, le 11 août 2012.